



Édito

L'Université d'Angers joue un rôle structurant dans le territoire en contribuant de différentes manières à son développement.

D'abord à travers la formation initiale de milliers de jeunes à une très grande diversité de métiers - des médecins aux juristes en passant par les ingénieurs, les enseignants, les managers d'entreprise, responsables de sites touristiques, patrimoniaux ou culturels.

Ensuite par la formation professionnelle qui offre à chacun la possibilité de se former tout au long de la vie, de s'adapter aux évolutions des métiers et de progresser dans sa carrière.

Elle agit aussi par la recherche et l'innovation : les travaux menés au sein des 27 laboratoires permettent des avancées majeures sur des thématiques importantes pour notre territoire.

Ce rôle s'exprime aussi grâce au travail mené en partenariat avec tous les acteurs locaux, qui vise aussi bien à aménager le territoire qu'à accompagner son développement économique, social et culturel.

Enfin la présence de l'Université dans les trois plus grandes villes du département permet d'offrir au plus grand nombre un accès direct à un enseignement supérieur public de proximité.

Ce 35^e numéro vous propose un aperçu des projets de l'UA qui façonnent et transforment notre territoire au quotidien. Notre ambition est simple : renforcer encore cet ancrage et affirmer notre position comme LA référence territoriale en matière de formation et de recherche. Bonne lecture !

Françoise Grolleau,
présidente de l'UA



L'UA AU CŒUR DU TERRITOIRE

P. 03
Focus sur
le statut
d'étudiant-artiste

P. 04
Retour photos
sur le Campus
Day

P. 05
Résultats
de l'enquête
vie étudiante

P. 13
Un projet pédago-
gique sur la gestion
des espaces verts

P. 15
Quand les
doctorants vont
dans les classes

Travaux



L'extension devrait être terminée au premier trimestre 2027.

Polytech Angers s'agrandit

Sur le campus Belle-Beille, l'école d'ingénieurs Polytech Angers s'agrandit avec une extension de 1 700 m². Le but : répondre aux besoins d'enseignement et rapatrier sur ce site le département Génie biologique et santé, aujourd'hui installé boulevard Daviers.

8,9 M€

Ces travaux sont financés dans le cadre du Contrat de plan État-Région (CPER) 2021-2027 pour un montant de 8,9 millions d'euros (1,5 M€ de l'État, 5 M€ de la Région et 2,4 M€ d'Angers Loire métropole).

Polytech Angers forme les ingénieur·es de demain à travers quatre grandes spécialités : bâtiments durables ; systèmes automatisés et génie informatique ; qualité, innovation et fiabilité ; génie biologique et santé. Les salles de cours et laboratoires de cette dernière se situent boulevard Daviers, à proximité du CHU d'Angers, et seront rapatriées au sein de la nouvelle extension, sur le campus de Belle-Beille, pour une meilleure visibilité de l'établissement.

Les travaux de terrassement et des fondations de l'extension ont débuté au mois de septembre 2025 et devraient être terminés au premier trimestre 2027. Une réhabilitation partielle du bâtiment existant est aussi en cours. Ces travaux ont pour enjeux l'amélioration des conditions d'enseignement, de recherche et de travail, la mutualisation des équipements, l'optimisation des surfaces notamment tertiaires, et la performance et l'efficience énergétiques du bâtiment.

« Développer un campus international tout en assurant une phase de transitions énergétique, écologique et de mobilité : c'est le pari humain et financier que l'UA porte sur le campus de Belle-Beille »

Stéphane Amiard,
vice-président Patrimoine



Les travaux se poursuivent à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines (LLSH)

Près de 12 millions d'euros ont été débloqués dans le cadre du CPER 2021-2027 pour financer la rénovation de LLSH. L'amphithéâtre E a été démolie pour permettre la construction d'un nouveau bâtiment dédié aux espaces de vie étudiante, à des salles de cours et à des bureaux pour la scolarité. La rénovation de la couverture vitrée de la rue intérieure et la réhabilitation énergétique des façades du bâtiment A sont aussi programmées. La réception des travaux de la première phase est prévue pour juin 2026.

Talents de l'UA

Le statut d'étudiant-artiste, un tremplin vers la professionnalisation

Depuis septembre 2025, le statut d'étudiant-artiste s'enrichit d'un volet accompagnement et insertion professionnelle. Explications avec Chloé Langeard, la directrice du service UA-Culture.

Réputée pour l'accompagnement à la réussite de ses étudiant·es, l'UA propose un régime spécial d'études (RSE) pour celles et ceux ayant un statut spécifique ou des contraintes particulières : activité professionnelle, mission de volontariat dans le cadre d'un service civique, en situation de handicap, aidant familial...

Depuis la rentrée, les étudiant·es ayant le statut d'étudiant·artiste peuvent accéder, au-delà d'un aménagement des emplois du temps ou des modalités d'évaluation, à un soutien visant à structurer leur projet artistique.

« Un rêve d'enfant »

Cette année, quatre groupes de musique, une compagnie de théâtre et une de danse sont accompagnés par le service UA-Culture. Ce statut d'étudiant·artiste leur permet de disposer, selon l'avancée de leur projet, d'instruments de musique, d'une salle de répétition et de diffusion en condition professionnelle (le Qu4tre), d'une mise en réseau avec d'autres étudiant·artistes, de formations ciblées auprès de partenaires culturels de l'UA, de rencontres avec l'artiste associé Kham Meslien, voire d'un soutien pour obtenir des financements des collectivités.

« L'objectif est qu'ils soient autonomes et qu'ils trouvent une diffusion au-delà de l'UA, à l'image de Clémence Veillé, qui a vu sa pièce de théâtre être programmée au Quai début octobre, complète Chloé Langeard. On mobilise aussi notre réseau de musiques étudiantes : les universités partenaires programment et diffusent nos étudiant·es chez eux, tout en les rémunérant. »



↑
Étudiant à l'UA, Louis Gérard (à gauche) bénéficie du statut d'étudiant·artiste. Il forme avec son frère le groupe de musique Olosphère.

© Josic Jeju



←
Retrouvez la bande-annonce en vidéo.

Il vise le festival Premiers plans avec son court-métrage

Grace Nduipi Bossaw, étudiant en deuxième année de master Droit international et européen, vient de réaliser son premier court-métrage

Les agents confidentiels. Ce passionné du 7^e art entend bien le diffuser lors du festival Premiers plans, avant d'embrasser, pourquoi pas, une carrière dans le cinéma.

Scénariste, réalisateur, monteur... Grace Nduipi Bossaw a endossé cet été plusieurs casquettes pour le tournage de son premier court-métrage, intitulé *Les agents confidentiels*. Un aboutissement pour l'étudiant de la Faculté de droit, d'économie et de gestion, âgé de 29 ans et originaire de la République démocratique du Congo.

Pour réaliser son film, il a recruté une dizaine d'acteurs dans les rues d'Angers et a contacté un professionnel pour s'occuper des effets spéciaux. Les scènes ont été tournées en juillet à Angers, dans son appartement, à l'université et à Mûrs-Érigné. D'une durée de 25 minutes, *Les agents confidentiels* raconte l'arrivée sur une île d'Amérique latine de deux agents spéciaux, censés restaurer l'ordre et la sécurité après une expérience scientifique ratée. Au programme : de l'action, de l'espionnage et de la science-fiction. La deuxième partie du court-métrage sera tournée l'année prochaine. « J'aimerais en tourner un par an mais il faut trouver des financements, reconnaît ce passionné des films Marvel. Je vais donc essayer de diffuser ce court-métrage au festival Premiers plans, programmé en janvier 2026, et de nouer des contacts dans le milieu du cinéma. »

En attendant, une fois son diplôme en poche, Grace Nduipi Bossaw envisage de devenir diplomate ou de travailler dans une organisation internationale en lien avec le droit. Mais il ne compte pas pour autant abandonner son rêve. « Travailler me servira à financer mes projets car je compte créer un studio de cinéma avec une grande équipe et des vrais équipements. »



12^e édition du Campus Day

Environ 6 500 personnes ont participé au Campus Day, jeudi 18 septembre, sur le campus de Belle-Beille. Ils et elles ont pu participer à des ateliers et des animations, découvrir les associations et services de l'UA, et aussi les partenaires du territoire.

Vie de campus

Budget participatif : lancement des premiers projets

Plus de 1 770 étudiant·es ont voté pour la première édition du budget participatif de l'Université d'Angers. Les premiers projets ont été livrés à la rentrée.

Sur les 45 projets déposés par les étudiant·es, 16 ont été soumis au vote et 10 ont finalement été retenus, pour un financement total de 58 520 euros. Un projet, au minimum, a été sélectionné pour chaque campus de l'UA : Saint-Serge, Santé, Belle-Beille, Cholet, Saumur et les Sables-d'Olonne.

D'ici la fin de l'année 2025, plusieurs projets se concrétiseront : du mobilier extérieur à Saumur, des casiers à la Faculté de droit, d'économie et de gestion, une fontaine à eau à l'Esthua, des micro-ondes aux Sables-d'Olonne, un frigo et des jeux de société à Cholet, et des échiquiers à la Faculté des sciences.

Trois autres projets verront le jour en 2026 :
 - des jardins partagés avec des arbres fruitiers, arbustes et plantes vivaces favorisant la permaculture et la biodiversité en Santé (site Amsler) et à Saint-Serge, des bacs seront installés pour la culture en pot ;
 - un studio de musique sur le campus de Belle-Beille, équipé de plusieurs instruments (guitares, pianos, basses, batteries, etc.), de mobilier et de matériels pour enregistrer ;
 - une campagne de communication pour lutter contre la sédentarité.

Cinq échiquiers ont été achetés à la Faculté des sciences dans le cadre du budget participatif.



Enquête vie étudiante : un outil essentiel pour agir

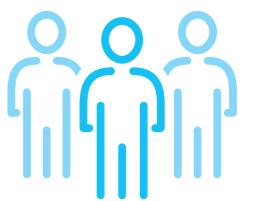
Plus de 4 500 étudiant·es de l'UA, soit 21 % de la population, ont participé à une grande enquête sur les conditions de vie étudiante. Les premiers résultats feront l'objet d'une présentation à la communauté UA et aux partenaires.

Élaborée autour de huit grandes thématiques (logement, restauration, transport, budget, activités sportives et culturelles, services de l'UA, santé, cadre de vie), cette enquête est un outil fondamental pour saisir les réalités multiples du quotidien des étudiant·es et mieux comprendre les facteurs qui influencent leur réussite.

Les résultats ont été présentés à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) lundi 29 septembre et feront l'objet d'une présentation à la communauté UA et aux partenaires.

Quelques données ont été révélées :

- 22 % des étudiant·es ont déjà sauté un repas pour des raisons financières ou par manque de temps,
 - 70 % déclarent avoir une alimentation plutôt équilibrée ou très équilibrée,
 - 22 % se trouvent dans une situation de vulnérabilité,
 - 16 % déclarent souvent se sentir seuls,
 - 90 % connaissent le Service de santé universitaire (SSU),
 - 74 % pratiquent une activité sportive régulière,
 - 75 % se sentent pleinement intégrés au groupe d'étudiant·es de leur formation,
 - 60 % déclarent avoir un sentiment d'appartenance à l'UA, soit deux fois plus que la moyenne nationale.
- Un résultat qui s'explique par les politiques d'accompagnement menées à l'UA et la proximité des services et équipements de l'UA (BU, Suaps, lieux de vie ou culturels), adaptés aux besoins des étudiant·es.



« Ces résultats sont précieux, ils nous ont d'ores et déjà permis d'identifier deux thématiques qui feront l'objet de groupes de travail : la solitude étudiante et la pause méridienne »

Laurent Bordet, Vice-président
Vie étudiante et des campus

L'UA sur les réseaux



Université d'Angers 140 publications . 15,3 k followers 182 suivi(e)s . 3 sem.

Les petits-déjeuners solidaires sont de retour ! À Angers, Cholet et Saumur, des petits-déjeuners sont proposés gratuitement aux étudiant·es par l'UA, en partenariat avec des associations solidaires et des associations étudiantes.

Prochaine date : le mardi 13 octobre à Cholet et le mercredi 15 octobre à l'UT. Retrouvez toutes les infos dans le lien en bio « Petits dej solidaires ».



IAE Angers 6 248 abonnés . 3 sem.

Octobre Rose à l'IAE Angers Aujourd'hui, l'hashtag **#IAEAngers** s'habille en rose pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. À l'initiative du BDE, les étudiants et personnels de l'école ont répondu présents en venant habillés de rose afin d'afficher leur engagement et leur solidarité.

Et ce n'est pas fini ! Nous vous donnons rendez-vous dimanche pour courir ou marcher ensemble lors d'Octobre Rose. Vous découvrirez notamment le stand du BDE IAE Angers, aux côtés de nos entreprises marraines et partenaires : **Becouze** et **Frères Toque**



Plus de 15 000 abonnés suivent les actualités de l'UA sur Instagram !



15K

Le prix de mathématiques François-Ducrot, créé en 2023, a pour objectif de récompenser chaque année les meilleurs étudiant·es des filières de mathématiques de l'Université d'Angers sur des critères d'excellence. La cérémonie de remise des prix a eu lieu le jeudi 25 septembre 2025.



Retrouvez l'événement en vidéo sur la chaîne YouTube de l'UA.



ESTHUA - Institut National de Tourisme. 14050 abonnés . 3 sem.

Retour sur la 13^e édition du Forum des Métiers de l'ESTHUA ! Une journée riche en échanges, découvertes et opportunités.

Plus de 150 professionnels du tourisme, de l'hôtellerie, de l'événementiel et de la culture réunis hier au Centre de Congrès Jean Monnier à Angers autour d'un même objectif : transmettre, partager et recruter.

Bravo à nos étudiants bénévoles de 1^{re} année de licence Hospitalité pour leur professionnalisme et leur implication dans cet événement.

À l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



Faculté de Santé Angers 6 octobre 21h30 . Angers

Diplômé·es en Licence Sciences Infirmières ! Après trois années de travail acharné, de nuits blanches, de stages intenses et d'émotions fortes... la promotion 2022-2025 est officiellement diplômée ! Félicitations à toutes et tous.

Une nouvelle aventure commence. Prendre soin, c'est plus qu'un métier : c'est une vocation.

152 likes



06



Zoom sur...

Une université au cœur des dynamiques territoriales

L'Université d'Angers est présente au sein des villes d'Angers, de Cholet, de Saumur et des Sables-d'Olonne. Les nombreux projets en lien avec les collectivités et l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, permettent d'agir au quotidien pour participer à l'aménagement du territoire.

Laurent Bordet, vice-président Vie étudiante et des campus, Stéphane Amiard, vice-président Patrimoine, et Françoise Grolleau, présidente de l'UA, lors de l'inauguration du tiers-lieu de l'UA et des résidences universitaires.

Cette nouvelle classe Chams (Classe à horaires aménagés en maths et sciences) vise à sensibiliser les jeunes, particulièrement les jeunes femmes, aux disciplines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques.

Extension à Saumur

Inauguré fin 2021, le pôle régional de formation Le Plus de Saumur rassemble, entre autres, les formations universitaires de l'Esthua, Institut national de tourisme rattaché à l'UA, de l'Ifsi et de l'Ifas. Une extension du campus, portée par la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire, est prévue fin 2027. Cet espace de travail et de vie (restauration et logements) a pour objectif d'améliorer l'accueil et le confort des étudiant·es.

Déploiement des paniers solidaires

Samedi 11 octobre, l'Université d'Angers et l'association Aspire ont signé une convention visant à déployer le dispositif des paniers solidaires, déjà mis en place sur les campus angevins, sur le campus de Saumur. Les étudiant·es peuvent ainsi bénéficier, tous les quinze jours, d'un panier de légumes d'une valeur de 13,50 €, pour seulement 4,50 €. Un tarif rendu possible grâce à un cofinancement de l'UA, et du réseau Cocagne (via l'association Aspire). Ce projet s'inscrit dans une démarche de transition écologique et solidaire, tout en répondant à un enjeu crucial : l'accès à une alimentation de qualité pour tous les étudiant·es.

« La construction de ces résidences étudiantes est exemplaire. Fruit d'une collaboration entre l'État, la Ville et la métropole d'Angers, Angers Loire habitat, le Crous, la Région Pays de la Loire, l'Université d'Angers et les financeurs, elle constitue une réponse efficace à un enjeu d'intérêt général »

Françoise Grolleau, présidente de l'UA

07

Zoom sur...

La Fondation UA, un acteur incontournable du lien au territoire

Signature de convention, Soirée inspirante... retour sur les actualités de la Fondation, qui ont été riches en cette fin d'année 2025.

Lundi 8 septembre, la Fondation de l'UA a signé une convention avec la Banque populaire Grand Ouest, la Casden Banque populaire et l'Association pour le crédit et l'épargne des fonctionnaires (Acef) Grand Ouest. Ces nouveaux mécènes, qui rejoignent une quarantaine d'autres partenaires, vont financer à hauteur de 10 000 euros par an, sur trois ans, des actions en faveur de la valorisation du doctorat et de la thématique Femmes en sciences. Concernant cette dernière, la Fondation de l'Université d'Angers développe deux actions prioritaires : des bourses pour les étudiantes des filières scientifiques, selon des critères académiques et sociaux, qui seront distribuées au printemps 2026, et un programme d'accompagnement visant à aider les étudiantes à construire leur parcours académique et professionnel.

Cette signature a été l'occasion de visiter le laboratoire de la nouvelle unité de recherche Pops (Prévention, organisations et parcours en soins primaires), qui réunit des chercheurs d'Angers, de Nantes et de Rennes. L'occasion d'échanger avec des chercheurs et des doctorantes sur des enjeux liés aux soins primaires, aux déserts médicaux, et à la prévention en santé. Des thématiques en forte résonance avec les priorités portées par ces trois nouveaux partenaires de la Fondation.

Comprendre les mitochondries

Dans une volonté d'accompagner des projets de recherche variés et de soutenir des initiatives tournées vers la communauté et les entreprises, la Fondation de l'UA continue d'organiser des Soirées inspirantes. Depuis 2023, elles invitent des professionnel·les du territoire (entreprises, associations, collectivités) à débattre avec la communauté universitaire sur une thématique spécifique : l'innovation au service de la transition écologique, la place des femmes dans les sciences, ou encore le défi de la citoyenneté à l'ère de la désinformation.



↑
Retrouvez en
vidéo la dernière
Soirée inspirante.

L'Université d'Angers et ses partenaires unis pour un projet territorial commun

L'Université d'Angers s'est engagée dans un projet de convention de coordination territoriale sur le territoire angevin, en partenariat avec neuf établissements d'enseignement supérieur et de recherche, publics ou privés d'intérêt général (Institut Agro, UCO, ESA, Essca, Eseo, Ensam, Ircom, Istom, Esaip) ainsi que le CHU.

Cette convention fixe des objectifs concrets en matière d'accompagnement de la vie étudiante, de renforcement de l'attractivité des formations, de soutien aux initiatives en faveur du développement durable, de la responsabilité sociétale, de la santé et du développement territorial.



La dernière Soirée inspirante de la Fondation s'est déroulée le jeudi 6 novembre.



« Faire grandir nos ambitions au profit de la communauté universitaire »

Christian Robledo, président de la Fondation de l'Université d'Angers, détaille l'importance des partenaires et évoque les perspectives pour 2026.

Quel est le rôle de la Fondation de l'UA ?
Christian Robledo : Crée en 2018, la Fondation de l'UA accompagne la communauté universitaire et se positionne comme un acteur du développement local et sociétal. Elle renforce les liens entre le monde académique et l'écosystème économique, soutient les étudiant·es et accompagne l'activité de formation et de recherche des équipes pédagogiques.

Aujourd'hui, la Fondation appuie activement le déploiement de chaires de recherche, contribuant à renforcer l'excellence académique et l'impact sociétal de l'université. Depuis sa création, la Fondation apporte également son soutien aux étudiant·es en difficulté par l'intermédiaire du Fonds d'urgence et de solidarité, ou via le dispositif

« En s'associant à des entreprises mènes et des partenaires publics, les chaires favorisent l'émergence de solutions concrètes face aux défis actuels et bénéficient de l'expertise de terrain des partenaires »

Precum, qui permet aux étudiant·es de bénéficier d'un prêt d'ordinateur. Par ailleurs, après la mise en place du prix de mathématiques François-Ducrot en 2023, renouvelé en 2024 et 2025, nous avons remis en 2024 vingt-cinq bourses, d'un montant de 1 000 euros chacune, aux étudiant·es les plus méritantes engagées dans des filières scientifiques (informatique, physique, chimie, mathématiques, et ingénierie). Ce projet s'inscrit dans la thématique Femmes en sciences que la Fondation souhaite mettre en avant, avec le soutien de nos entreprises partenaires. Notre volonté est de promouvoir des modèles de femmes en sciences auprès des étudiant·es, de contribuer à l'orientation et à la formation de ces dernières, de prendre part à la sensibilisation de la société et du grand public sur ces questions cruciales.

Comment les partenaires du territoire œuvrent au développement des chaires ?

C.R. : Portées par des enseignant·es-chercheur·es, les chaires ont pour vocation de mener des actions de recherche et de formation autour de thématiques contemporaines et innovantes à fort impact sur le territoire. Il en existe aujourd'hui huit, avec des thématiques bien distinctes : alimentation, environnement, pouvoir d'agir des enfants, tourisme, éloquence...

Chaque chaire organise régulièrement des actions de valorisation afin de partager les avancées et de renforcer l'impact des projets sur la société. Les partenaires sont décisifs dans le montage de ces chaires : les sujets de recherche émanent parfois du territoire, ou bien contribuent à des réflexions de terrain. Le dispositif de chaire est justement pensé pour permettre ces échanges fructueux qui profitent aux différentes parties.

Quelles sont les perspectives pour 2026 ?

C.R. : Le modèle des chaires est un dispositif que nous accompagnons avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme. Les huit chaires actuelles se développeront fortement sur les prochaines années, avec la mise en place de DU (diplôme universitaire) pour certaines, d'activités de valorisation plus étendues pour d'autres. Deux nouvelles chaires sont actuellement en gestation, avec l'objectif de couvrir fin 2026 l'intégralité des pôles de recherche de l'UA.

En 2026, nous renouvelerons également notre fort engagement en faveur des femmes en sciences, avec de nouveau la remise de bourses aux étudiant·es, et le dispositif de l'Académie des femmes en sciences pour continuer à leur offrir des opportunités privilégiées de se former au monde professionnel et académique.

Enfin, le soutien aux étudiant·es en difficulté se fera dès fin 2025 via le Grand jeu Campus Cœur dont les bénéfices seront reversés à notre fonds d'urgence, notamment sur la thématique de l'alimentation durable ou de la lutte contre la solitude des étudiant·es.

Il existe de nombreux moyens de s'engager aux côtés de la Fondation. Les partenaires nous sont précieux pour faire grandir nos ambitions au profit de la communauté universitaire et du territoire plus largement. Le rôle sociétal des Fondations est évident, nous devons nous saisir collectivement de cet outil !



Christian Robledo, président de la Fondation, Françoise Grolleau, présidente de l'UA, Jérémie Bellanger, responsable des partenariats à la Banque populaire Grand Ouest, Isabelle Imbach, responsable des partenariats à la Casden, et Lionel Perret, président de l'Acef.

Zoom sur...



Une première COP à Angers

Mardi 7 octobre, l'Université d'Angers organisait la première Conférence des parties (COP) de l'alliance européenne EU Green. Consacrée à la transition écologique des campus et des territoires, cet événement a rapproché universitaires, élus et collectivités et expert·es autour des enjeux climatiques.

L'Université d'Angers s'est associée en 2022 à huit autres établissements de l'enseignement supérieur européen pour former l'alliance d'universités européennes EU Green. Ce partenariat stratégique vise à renforcer la coopération entre les neuf universités partenaires en intégrant la durabilité au cœur des missions d'enseignement, de recherche, d'innovation et de vie de campus.

C'est dans cette perspective que l'UA a organisé début octobre la première COP d'EU Green. Plus d'une centaine de participant·es (président·es d'universités, élus·es, chercheur·es et expert·es de la durabilité, étudiant·es engagé·es) ont échangé dans le but de poser les bases d'une coopération durable entre universités et collectivités territoriales. L'occasion pour la Ville d'Angers de présenter et valoriser son implication. Cette COP s'inscrit dans un contexte où l'Europe renforce ses ambitions pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et où les Objectifs de développement durable (ODD) guident l'action internationale.

« Aucune université, aucune collectivité ne peut relever seule les défis du climat et du développement durable. En partageant nos bonnes pratiques et en construisant une charte de coopération commune, nous posons les fondations d'un partenariat durable entre savoirs académiques, innovation locale et gouvernance territoriale »

Catherine Passirani, vice-présidente Internationale et Égalité



L'UA met son expertise au service de l'évaluation des politiques publiques aux côtés de la Chambre des comptes des Pays de la Loire. Une convention a été signée le 27 novembre.

Ce partenariat a trois objectifs principaux :

- s'appuyer sur l'expertise des chercheurs de l'Université d'Angers pour évaluer des politiques publiques, par exemple en matière de gestion de l'eau, d'énergies renouvelables, de santé publique ou de nature en ville ;
- participer à la formation continue des agents de la Chambre grâce aux offres de formation professionnelle de l'Université ;
- mieux faire connaître la Chambre et ses missions auprès des étudiant·es et tisser des liens pour favoriser les stages en master.

Plus d'une centaine de personnes ont participé à Angers à la première COP de l'alliance EU Green début octobre.

Classements : l'UA intègre le *Times Higher Education Impact Rankings*

L'objectif avait été fixé pour 2025. Pour la première fois, l'Université d'Angers apparaît dans ce classement international.

Depuis 2019, ce classement évalue les établissements d'enseignement supérieur et de recherche d'après leurs avancées dans la réalisation des 17 Objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations unies. Les indicateurs utilisés fournissent des comparaisons dans quatre grands domaines : la recherche, la gestion, la sensibilisation et l'enseignement.

Pour figurer au classement, les établissements doivent obligatoirement fournir des données pour l'objectif n°17, qui promeut la mise en place de partenariats pour la réalisation des objectifs, et pour au moins trois autres ODD. Pour sa première candidature, l'UA s'est positionnée sur les ODD 3 (santé, bien-être) ; 7 (énergie propre) ; 10 (lutte contre les inégalités) et 13 (lutte contre le changement climatique). Au total, 2 526 établissements figurent au classement 2025 – un record – dont 34 établissements français, soit un de plus que l'an passé : l'Université d'Angers se situe autour de la 1 500^e place.

L'UA obtient ses meilleurs résultats dans l'ODD 3 (santé, bien-être) avec un score de 58,9 sur 100. Cela reflète l'excellence de sa recherche et de son enseignement dans le domaine de la santé, ainsi que ses actions en faveur des étudiant·es (accès à des soins gratuits). Elle s'illustre aussi dans l'ODD 10 (réduire les inégalités), avec un score de 50,2. L'accueil soutenu d'étudiants en provenance de pays en voie de développement, l'emploi d'agents en situation de handicap ou encore l'adoption de mesures contre toutes formes de discrimination participent à ce bon résultat.

En intégrant le *Times Higher Education (THE) Impact Rankings*, l'UA dispose désormais d'un outil tangible de suivi de progression au fil des années. Ce classement va aussi permettre une comparaison entre les universités de l'alliance européenne EU Green, afin d'identifier de possibles synergies.



↑ Cécile Grémy-Gros, Marie Bonnin, Camille Savary et Sigrid Giffon sont les quatre chargées de mission Transition écologique de l'UA.

Chargées de mission Transition écologique : le bilan après un an

Depuis un an, Cécile Grémy-Gros, Camille Savary, Marie Bonnin et Sigrid Giffon sont chargées de mission Transition écologique à l'UA. Elles dressent un bilan de leurs actions et évoquent des pistes pour cette année universitaire.

Un Schéma directeur DDRS pour 2026

Elles sont maîtresses de conférences ou ingénierie d'études à l'UA et portent aussi une autre casquette : celle de chargée de mission Transition écologique. Engagées dans un premier temps au sein de leurs composantes ou laboratoires, Cécile Grémy-Gros, Camille Savary, Marie Bonnin et Sigrid Giffon portent désormais ces enjeux à l'échelle de l'établissement.

Il faut se former pour avoir conscience de l'urgence et des solutions qui existent, et ensuite pouvoir mieux agir individuellement, collectivement et former les étudiant·es

Cécile Grémy-Gros, Marie Bonnin, Camille Savary et Sigrid Giffon

constitution de groupes de travail pour la réalisation des bilans carbone des laboratoires et la rédaction d'une charte de laboratoire en transition, etc.

qui vise à réduire l'empreinte de la recherche sur l'environnement, et le collectif Cirses. Enfin, la rédaction du Schéma directeur Développement durable et responsabilité sociétale (DDRS) devrait aboutir en 2026.

Développement durable

Un projet pédagogique pour une meilleure gestion des espaces verts

Damien Picard, responsable pédagogique de la 3^e année de licence Biologie des organismes et populations (BOP), pilote un projet avec des étudiant·es de la Faculté des sciences. L'objectif : travailler sur une gestion différenciée des espaces verts du campus de Belle-Beille.

Réfléchir aux impacts des pratiques humaines sur la biodiversité de la Faculté des sciences, c'est l'ambition du projet porté par Damien Picard. Il s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement durable et de responsabilité sociétale (DDRS) de l'UA et de l'alliance EU Green, et mettra à contribution les étudiant·es en 3^e année de licence BOP ainsi que ceux du master Gestion de la biodiversité (GEB).

Bientôt des moutons à Belle-Beille ?

Le projet propose d'expérimenter différentes façons de gérer les tontes afin de favoriser la diversité floristique et d'évaluer les effets induits sur la flore et la faune, en particulier sur les insectes, araignées et autres arthropodes. Trois modalités seront testées au printemps 2026 : entretien classique, avec fréquence de tonte habituelle ; tonte réduite, permettant le développement d'une plus grande diversité végétale ; et absence de tonte, avec une fauche annuelle à l'automne pour maintenir un équilibre écologique.

Ces tontes se feront sur les terrains autour de la faculté avec des enclos expérimentaux sur trois endroits : entre l'IUT et la Faculté des sciences, derrière le bâtiment L, et entre les bâtiments de chimie. Les premiers étudiant·es se pencheront sur les résultats en septembre 2026. « Ce projet mobilisera leurs connaissances en écologie, en systématique (la science de la classification), en analyse statistique et en communication scientifique, conclut Damien Picard, également chercheur au laboratoire BiodivAG. Je réfléchis aussi à pratiquer l'éco-pâturage sur le campus et à élargir ces expérimentations à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. »



↑ Léa Chalençon, étudiante en master Biodiversité, écologie et évolution, a effectué un stage de trois mois au sein du laboratoire BiodivAG.

40 000

L'UA a publié à la rentrée son bilan carbone 2023, qui représente 40 000 tonnes de CO₂. On peut noter que 46 % concernent les déplacements et 25 % la consommation de nourriture et boissons sur le campus par les étudiant·es et personnels.

Les autres activités principales qui émettent du CO₂ sont liées à la construction, l'exploitation et la maintenance de biens (bâtiments, équipements informatiques, véhicules), à hauteur de 14 %, à l'achat de produits (6 %), ou encore à l'énergie (5 %).

L'UA œuvre depuis plusieurs années pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre : raccordement au réseau de chaleur de la chaufferie biomasse à Belle-Beille, rénovation énergétique des bâtiments, incitation à utiliser le vélo, mise en place du forfait mobilité durable, ou sensibilisation de la communauté universitaire avec le challenge Energic.



Recherche



La recherche à hauteur d'élèves

Clément Veyer, doctorant au Laboratoire angevin de recherche en ingénierie des systèmes (Laris), a participé à l'événement Doctorant·es dans les classes. Lundi 6 octobre, aux côtés de deux autres doctorantes, il a présenté son sujet de thèse à des élèves de CM1/CM2 et mis en place des ateliers ludiques en lien avec ses recherches.

À l'école des Champs dorés, située à Lasse, une commune rurale du Baugeois, ce lundi n'est pas comme les autres. Les élèves de CM1 et CM2 ont face à eux trois doctorant·es, dont Clément Veyer, du Laris. Dans le cadre de la Fête de la science, l'événement Doctorant·es dans les classes invite des jeunes chercheur·es à intervenir dans des écoles du Maine-et-Loire pour donner un aperçu concret de leur quotidien et donner le goût des sciences aux élèves.

« Ces actions sont très positives, surtout pour un territoire éloigné de la culture scientifique, estime Élodie Bellec, conseillère pédagogique de la circonscription de Baugé. C'est une belle opportunité qui apporte du concret à la recherche scientifique, avec des doctorant·es motivé·es. Pour les élèves, il s'agit aussi de faire évoluer leur représentation de ce qu'est un scientifique. »

L'IA au service de la motricité

Après une présentation de son parcours scolaire et universitaire, Clément Veyer a expliqué dans un premier temps les différentes missions d'un chercheur : se poser des questions, observer, expérimenter, discuter des résultats avec d'autres personnes...

Puis, il a détaillé son sujet de thèse, et montré une maquette d'un cerveau pédagogique.

« Les personnes victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC) doivent réaliser certains exercices pour réapprendre à marcher, à parler ou à bouger leurs mains, précise-t-il. J'utilise l'intelligence artificielle pour déterminer, à partir d'une IRM, les problèmes de motricité auxquels ils vont faire face et ainsi, aider les médecins à définir les exercices les plus adaptés. »

Clément Veyer a ensuite proposé deux ateliers de motricité dans lesquels les enfants jouaient à la fois le rôle de patient·es et de médecins : un premier où ils devaient transvaser des cubes colorés d'un plateau à l'autre à l'aide d'une seule main ; un second où ils devaient mettre des pions dans des trous puis les enlever un à un. « Ces tests sont chronométrés et réellement pratiqués par les médecins. J'ai l'impression que les enfants ont retenu l'essentiel et apprécié les différentes activités. J'adore vulgariser mon travail. »



L'info en +
L'événement Doctorant·es dans les classes a été créé en 2024 par Terre des sciences, en collaboration et avec le soutien de la Délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation des Pays de la Loire, de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Maine-et-Loire et du site angevin du Collège doctoral Pays de la Loire - Université d'Angers.

Il bénéficie également du soutien de l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT). Cette année, neuf doctorant·es ont participé à l'événement en Maine-et-Loire.

Quel usage et partage de l'eau pour une agriculture ligérienne résiliente ?

Maîtresse de conférences en économie au Granem, Marianne Lefebvre co-porte une chaire Territoire d'avenir, un nouveau dispositif de la Région Pays de la Loire. Le projet Lab'EAUX (Laboratoire d'expérimentation pour une gestion résiliente des eaux à usage agricole) est financé à hauteur de 465 000 € pour cinq ans.

Alors que les ressources en eau renouvelable ont baissé de 14 % en France entre la période 1990–2001 et 2002–2018, les surfaces irrigables ont augmenté de 23 % entre 2010 et 2020 en Pays de la Loire. Une question se pose alors : comment adapter l'agriculture ligérienne aux changements climatiques et, notamment, à la baisse de la disponibilité de l'eau pour l'irrigation ? C'est tout l'enjeu du projet Lab'EAUX, co-porté par Marianne Lefebvre et Emmanuel Mousset (CNRS).

Outre des chercheur·es de l'UA, du CNRS, de l'Université de Nantes et de l'Inrae, Lab'EAUX mobilise aussi la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine, Vegepolys Valley, la communauté de communes de Noirmoutier et l'association de drainage et d'irrigation de Noirmoutier. Tous vont être associés à la conception des innovations dans une approche de type « laboratoire vivant ».

Deux dispositifs seront étudiés à partir de janvier 2026 : un premier pour repenser le partage de l'eau agricole (quelles règles de partage de l'eau entre irrigants ? quels effets sur les pratiques d'irrigation et plus généralement les pratiques agricoles ?), et un second visant à diversifier les sources d'accès à l'eau via la réutilisation des eaux usées traitées.

Une BD pour valoriser les recherches

Ce projet offre des défis communs aux deux disciplines représentées dans le projet - l'économie et le génie des procédés - puisque l'expérimentation est au cœur des trois axes de recherche : des dispositifs techniques (de nouveaux procédés de traitement des eaux usées pouvant être utilisées pour l'irrigation) mais aussi des dispositifs organisationnels, visant à comprendre les préférences des différentes parties prenantes concernant les nouvelles règles de partage de l'eau. Deux terrains d'expérimentation ont été retenus : les irrigants des bassins versants de Maine-et-Loire, et l'île de Noirmoutier.



Les chercheur·es vont pour cela devoir composer avec la réglementation des politiques agricoles, alimentaires, et de l'eau, dont la déclinaison locale entraîne parfois des incohérences.

Enfin, côté valorisation grand public, un projet de BD en partenariat avec l'Atelier Kawa est prévu, de même qu'une conférence théâtralisée pour débattre des enjeux du partage de l'eau.



Faites de la science !

À l'occasion de la 34^e édition de la Fête de la science, le Village des sciences d'Angers s'est tenu les 4 et 5 octobre derniers à l'Université d'Angers. Neuf équipes de recherche de l'UA étaient mobilisées pour proposer de nombreuses animations et expérimentations à réaliser en famille.

Organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, la Fête de la science propose des événements ouverts à toutes et tous, gratuits, inventifs, attractifs et ludiques. L'occasion de rencontrer des scientifiques, de découvrir le travail des chercheur·es, de partager des savoirs, d'explorer de nouvelles connaissances et de s'interroger sur les grands enjeux du XXI^e siècle.

L'édition 2025 invitait chercheurs et citoyens à se retrouver autour de la thématique des multiples visages des intelligences. De la mémoire humaine aux intelligences artificielles, de l'animal au robot, de nombreuses pistes ont été explorées partout en France. Chaque année, plus de 300 projets sont ouverts au grand public et aux scolaires en Pays de la Loire. Au total, ce sont plus de 38 000 visiteurs qui répondent à l'invitation des scientifiques dans la région.

L'UA se dote d'une charte sur l'IA

Le 29 septembre, Isabelle Mathieu, vice-présidente Formation et Vie universitaire, présentait à la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) une charte d'utilisation de l'intelligence artificielle générative.



La charte définit les principes d'un usage responsable et équitable de l'IA générative dans le cadre des pratiques pédagogiques à l'Université d'Angers.

L'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans l'enseignement supérieur soulève de nombreux débats depuis l'arrivée de ChatGPT fin 2022 : la nécessité de respecter la transparence, le droit d'auteur et le secret professionnel ; l'importance de faire preuve d'esprit critique ; le coût environnemental non négligeable de chaque requête ; les limites des modèles d'IA...

Une quarantaine d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de personnel technique et administratif a participé à la réflexion et à l'élaboration de cette charte. Elle définit les principes d'un usage responsable et équitable de l'IA générative dans le cadre des pratiques pédagogiques à l'Université d'Angers.

Protéger l'intégrité scientifique et responsabiliser l'étudiant

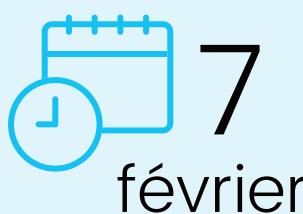
Si elle peut être utilisée comme un outil d'assistance dans la préparation des travaux, rapports et mémoires, ne pas mentionner l'IA est désormais considéré comme un manquement à l'intégrité scientifique. Cette charte met également en avant les responsabilités de l'apprenant (avoir l'accord de son enseignant ou tuteur pour utiliser l'IA, mentionner son usage) et de l'enseignant (sensibiliser aux bonnes pratiques, veiller à l'intégrité scientifique). En cas d'utilisation frauduleuse, des sanctions sont prévues : un refus du devoir, du rapport ou du mémoire, une convocation devant une commission disciplinaire voire l'exclusion en cas de fraude avérée.

« *L'IA générative constitue un outil mais ne doit pas remplacer la réflexion personnelle, la rigueur scientifique et le travail critique qui sont au cœur de la formation universitaire*, conclut Isabelle Mathieu. *Cette charte a pour objectif d'encourager une utilisation éthique et responsable de ces technologies, dans le respect des principes académiques et professionnels.* »



L'info en +

L'Université d'Angers a rejoint, le 24 septembre, une alliance inédite avec l'entreprise Mistral AI, aux côtés d'une trentaine d'autres universités et le réseau EdTech France. Cette alliance vise à répondre aux besoins de souveraineté et à proposer des solutions concrètes dans les domaines de la pédagogie, de la recherche et de l'administration.



La prochaine Journée portes ouvertes (JPO) de l'Université d'Angers se déroulera le **samedi 7 février 2026, de 9 h à 17 h**, sur les campus d'Angers, de Cholet, de Saumur et des Sables-d'Olonne.

Des ambassadeurs étudiants seront présents pour proposer des visites guidées et témoigner de leur vie étudiante à l'UA.



←
Retrouvez tous les événements dédiés à l'orientation sur le site Cap sur votre avenir à l'UA.

Une enquête pour structurer la communauté des anciens diplômés de l'UA

L'Université d'Angers lance une enquête, rapide et anonyme, pour mieux connaître les besoins des anciens diplômé·es et construire un réseau alumni à leur image.

Étudier à l'UA, c'est rejoindre une communauté de plus de 250 000 anciens étudiant·es issus de formations très diverses. Pour créer du lien et façonner un réseau d'alumni qui ait du sens, l'UA a mis en place, avec ses facultés, ses instituts et son école, un questionnaire visant à recueillir les besoins et attentes de ses diplômé·es.



←
Vous êtes alumni de l'UA ? Participez à l'enquête.

Le réseau se construit également depuis 2018 avec le site internet UA Talents, qui compte une centaine de portraits d'anciens diplômé·es de l'UA. On y retrouve notamment Denis Mukwege, prix Nobel de la paix 2018, Pascale Lepeltier, désignée meilleur sommelier de France en 2018, Pierre Legeay, cofondateur de l'épicerie angevine en vrac P'tits poids carottes, ou encore les athlètes Amandine Brossier et Gabriel Bordier, qui ont représenté la France lors des Jeux olympiques de Tokyo et de Paris.

